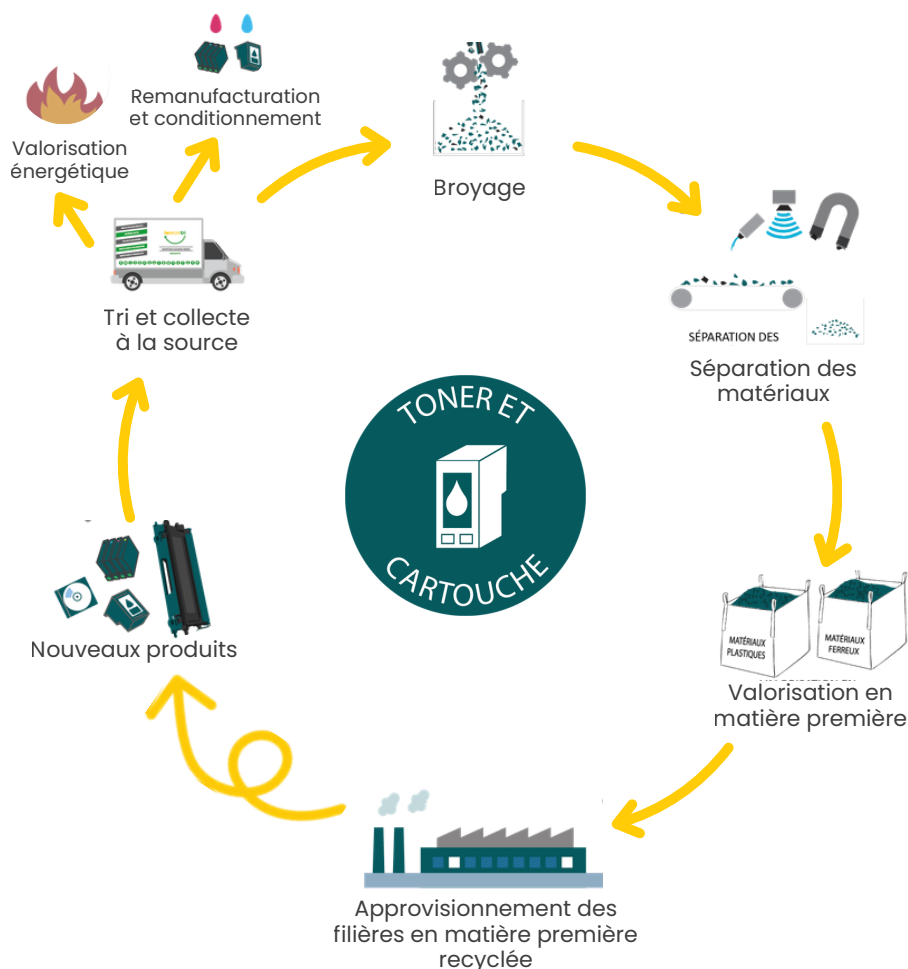


Le recyclage des toners et cartouches

L'impression papier utilise des cartouches contenant de l'encre en poudre, faite de plastique, résine et pigment magnétique. Les cartouches et toners usagés sont très toxiques pour l'environnement et la santé, ce qui les classe parmi les Déchets Industriels Dangereux. Ils doivent donc être collectés via des dispositifs adaptés : en entreprise, chez le fabricant ou en point d'apport volontaire.



85 %

des toners sont collectés en France

70 kg

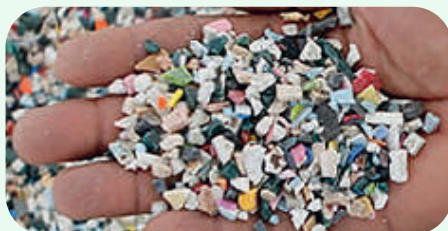
de cartouches consommées en imprimant 10 000 pages

17,5 %

des cartouches à jet d'encre sont collectées en France



D'abord, le gisement collecté est trié : étape essentielle pour assurer le recyclage des cartouches et des toners.



Puis, les différents éléments sont audités pour étudier leur réemployabilité. Le matériel est démonté : ce qui n'est pas réemployable est broyé.



La poudre de toner est nettoyée et les cartouches peuvent être réemployées.

